

Petit Mémento du mandataire

<u>Cotisation :</u>	C'est ce que l'on verse périodiquement à une association pour s'affilier à celle-ci. La cotisation à l'OCCE doit être réglée pendant le premier trimestre de l'année scolaire. L'adhésion à l'OCCE comprend l'assurance des activités proposées aux élèves.
<u>Participation volontaire des familles</u>	C'est une ressource de la coopérative scolaire. Elle n'est jamais obligatoire et <i>négociée</i> si possible avec les représentants des familles. Elle sert à financer les projets de la coopérative scolaire.
<u>Dépenses obligatoires</u>	L'affiliation, l'assurance de la coopérative scolaire (responsabilité civile).
<u>Rôle et obligations du mandataire</u>	<p>II est le garant du bon fonctionnement de la coopérative scolaire. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ régler les cotisations des adhérents de la coopérative ➤ rédiger et renvoyer le compte-rendu financier et le compte-rendu d'activité avant le 30 septembre ➤ contrôler la régularité de la comptabilité de la coopérative > souscrire un contrat d'assurance pour la coopérative ➤ rendre compte du fonctionnement de la coopérative lors des conseils de coopérative et des conseils d'école ➤ tenir les registres obligatoires : cahier de comptabilité, registre d'inventaire, cahier de conseils de coopérative.

Petit Mémento de la coop'

<u>charges, produits :</u>	charges = dépenses, produits = recettes
<u>compte de fonctionnement :</u>	ensemble de tous les mouvements financiers de l'année en cours (dépenses et recettes)
<u>Exercice :</u>	période entre deux bilans. L'exercice comptable pour la coopérative scolaire commence le 1 ^{er} septembre et finit le 31 août.
<u>Résultat :</u>	<p>résultat = produit - charges.</p> <p>Le résultat peut être positif (excédent) ou négatif (déficit) selon le fonctionnement sur l'exercice.</p>
<u>Balance :</u>	<p>équilibre des comptes de charges et de produits :</p> <p style="text-align: center;">total des charges + excédent = produits</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p style="text-align: center;">total des produits + déficit = charges</p>
<u>Solde :</u>	différence entre le débit et le crédit d'un compte.
<u>Report à nouveau :</u>	Solde de tout ce que la coopérative possède en début d'exercice : avoirs sur le compte courant, caisse en liquide
<u>Actif et Passif :</u>	actif = solde de tous les comptes Passif = report à nouveau + résultat
<u>Bilan comptable (de fin d'exercice) :</u>	<p>Comparaison des soldes des comptes (actif) au résultat du compte de fonctionnement (report à nouveau + résultat de l'exercice).</p> <p>Le bilan doit toujours être équilibré (actif = passif).</p>